SAINT-OMER

Noyé. — On a retiré du canal, sous Isbergue, au Haut-Pont, le corps de M. Désiré Marquis, âgé de 68 ans, rentier à St-Omer. Depuis le soirée du 16 décembre, on était à sa recherche. Cette mort est certainement accidentelle. Après les constatations légales faites par M. Abadie, commissaire de police, le corps fut remmené à son domicile.

SAINT-POL

PERNES

Sabotage. — Des actes de sabotage ont été commis au préjudice de la Société Electricité « La Bétharoise ». Les communes de Pernes et de Divion ont été à diverses reprises plongées dans l'obscurité. Un interrupteur placé à l'entrée de la ville de Pernes a été ouvert et détraqué.

Un marché aux chevaux est créé à Pernes. Les dates adoptées sont les suivantes : 1re foire : le 3e mercredi de février ; 2e foire : le 3 mai ; 3e foire : le 9 octobre.

Un grand concours de chevaux et poulains est organisé pour le 21 février prochain.

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ
COMPAREZ
l'excellent VIN de
BANYULS - TRILLES
QUINQUINA
avec tous les apéritifs connus jusqu'à ce jour
LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER
Il est d'ailleurs, recommandé par le CORPS MÉDICAL depuis longtemps aux Hommes, Dames et Enfants.
DEMANDEZ "UN TRILLES"
et exiger l'étiquette BANYULS . TRILLES sur la bouteille
4518

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Deprris Pauline, boulevard Victor-Hugo, 135 — Dubois Marthe, rue Ste-Barbe, 6 — Castelain Paulette, rue Boudin, 16 — Laurent Suzanne, rue Brûle-Maison, 110 — Dejonghe Julien, rue de l'Ecole-Saint-Louis, 22 — Vendpe Claude Arthur et Antoinette, rue d'Avesnes, 12.

Décès. — Hoquinz Zénobie, 74 ans 1/2, veuve de Armand Wercquier, rue Saint-Sauveur, 59 — Lanckman Ferdinand, 64 ans, époux de Louise Gorgeboer, boulevard Montebello, 75 — Dujardin Marie, 8 ans, boulevard Montebello, 132 — Segers César, 61 ans 1/2, époux de Marie Abadie, rue Monge, 15 — Martin Sidonie, 12 ans, célibataire, rue du Port, 86 — Hénart Marie, 35 ans, épouse de Paul André, rue Colbert, 72 — Thirion Charles, 56 ans, époux de Marie Leroy, rue des Trois-Molettes, 19 — Mathilde Dubois, 30 ans, épouse de Antoine Chevalier, place Vauban-sur-Lille, 8 — Denis Théophile, 61 ans, veuf de Marie Malfoi, rue de Flandre, 90 — Lenkerq Charles, 2 jours, boulevard Montebello, 195.

ROUBAIX

Naissances. — Edouard Vanden Abeele, rue du Fontenoy, cour Steppe, 4 — Jeanne Michiels, rue de l'Epeule, 130 — Georges Vanmeerwenne, rue Meyerbeer, 4 — Marguerite Baudewyn, avenue Julien Lagache — Alphonse Verschelde, avenue Julien-Lagache — Jacques Verroux, rue de Tourcoing, 54.

Décès. — Noël Wattrem, 3 jours, rue Faverol, 5 — Léonie Loore, 47 ans, sans prof., rue de Lille, 74.

TOURCOING

Naissances. — Simonne Heuls, rue Nationale, 122 — Marie Nolle, rue Nationale, 122 — Louis Deschamps, rue Jourdan, 8.

Décès. — Joséphine Pouillet, rue de Gand, cour Sivert, 11 — Brunette Vandenbemghe, rue de [illegible] — Marguerite Lemaire, rue Nationale, 122 — [illegible], rue Nationale.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 28 décembre 1911

Les employés infidèles

Henri Wynaude, 37 ans, représentant de commerce à Roubaix, avait reçu du directeur de la Société des bons Auer, en 1909, deux radiateurs avec mission de les vendre. Il s'acquitta bien de cette charge, mais jamais il ne fut possible de lui faire restituer le montant du prix des objets vendus. La Société prit patience deux ans, puis déposa une plainte contre Wynaude qui a été condamné hier, pour abus de confiance, à 25 fr. d'amende (sursis).

***

MM. Dubois et Charvet, négociants à Armentières, étaient depuis quelque temps victimes de vols d'avoine commis dans leur écurie. Le 11 novembre, grâce à une habile surveillance, ils purent découvrir l'un des voleurs, leur employé Charles Stockman, 20 ans, domicilié à Marquette. Celui-ci est voit infliger deux mois de prison (sursis).

***

En juillet et août derniers, M. et Mme Deublet, marchands de combustibles, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, à Lille, eurent à leur service une femme de journée, Jeanne Aliette, 25 ans, qui leur dérobe du numéraire, des objets mobiliers et du linge.

Trois mois de prison à Jeanne Aliette.

***

Depuis 15 jours seulement qu'il était employé chez lui, M. Desmons Honoré, marchand de faïence, 52, rue de Béthune, Julien Deconinck avait déjà dérobé nombre de petits objets en faïence et du petits verres à liqueurs. Une enquête permit d'établir que Deconinck portait le produit de ses vols chez différents cabaretiers de la ville. Un mois de prison par défaut.

Effets de l'ivresse

La loi ne permet pas de faire à un commissaire de police la déclaration d'un délit dont on aurait été victime, alors que l'on nait parfaitement cette déclaration mensongère. Cela constitue le délit d'outrage à un magistrat. Le 15 novembre, vers 11 heures du soir, Henri Labarre, 48 ans, aprêteur à Wattrelos, demandait à voir le commissaire de police de cette commune et se plaignait auprès de lui de ce que son portemonnaie lui avait été enlevé dans un cabaret qu'il désignait. Un garde fut dépêché sur les lieux ; son enquête n'aboutit à rien. Ce pendant, Labarre, complètement ivre, faisait grand tapage dans le commissariat ; il fallut même, pour le calmer, le faire entrer au violon. Au préalable, on le fouilla, et on trouva dans une de ses poches le portemonnaie qui, selon lui, avait été volé.

Labarre était poursuivi hier pour outrages à un magistrat et ivresse. Sur le premier chef, le Tribunal a estimé que le prévenu n'avait pas volontairement commis le délit qui lui était reproché et l'a acquitté. Labarre a été condamné à 5 francs d'amende pour ivresse.

Une rixe entre compagnons de travail

Pour un motif futile, Edouard Delhoute, 29 ans, et Lucien Vanderhaeghe, 35 ans, tous deux garçons brasseurs, se prirent de querelle, le 7 octobre dernier, dans la cave de la brasserie Prouvost, à Roubaix, où ils sont employés. Delhoute s'élança tout à coup sur Vanderhaeghe et lui porta un coup de tête dans la figure, a son pas un simple coup de tête, mais le coup de la mort « expliqua la victime qui est aujourd'hui parfaitement en vie.

Le Tribunal condamne Delhoute à 16 fr. d'amende et à 25 fr. de dommages intérêts envers M. Vanderhaeghe.

Cour d'assises du Nord

ROLE DE LA SESSION DE JANVIER

Voici le rôle des affaires qui seront jugées à partir du lundi 8 janvier, sous la présidence de M. Bérard, ayant comme assesseurs MM. Dufresnes et Maniel.

LUNDI 8 JANVIER

Ministère public : M. Fleffé, avocat général.

Vols qualifiés à Lille. — Nicolas Delvallée, 19 ans ; Georges Cornet, 19 ans ; Gustave [illegible], 20 ans ; vols qualifiés à Lille les 29 et 30 août 1911. — [illegible] témoins.

MARDI 9 JANVIER

Ministère public : M. Parigot, substitut du Procureur général.

1re affaire. — Fabrication et émission de fausse monnaie à Dunkerque. — Léon Many, 33 ans, chaudronnier à Saint-Quentin. — Cinq témoins.

2e affaire. — Attentat à la pudeur à Auby — Emile Lanneuve, 36ans, chauffeur, né à Roubaix, demeurant à Flers-en-Escrebieux ; attentat à la pudeur commis le 5 septembre 1911, à Auby, sur Rosa Dallencourt, 12 ans, sociétaire à Dorignies. — Cinq témoins.

MERCREDI 10 JANVIER

Ministère public : M. Fleffé, avocat général.

1re affaire. — Tentative de meurtre à Leval. — Ernest Durent, 23 ans, tourneur en fer à Leval ; Tentative de meurtre commise dans cette commune, le 15 octobre 1911. — 8 témoins.

2e affaire. — Coups et blessures volontaires graves à Denain. — Charles Flévet, 21 ans, ouvrier d'usine à Denain ; coups et blessures le 15 novembre 1911, à M. Henri Lespagnol, suivie de la perte d'un œil. — 4 témoins.

JEUDI 11 JANVIER

Ministère public : M. Parigot, substitut du Procureur général.

Meurtre et tentative de meurtre à Lille. — Nestor Lejeune, 44 ans, né à Houdeng-Aimeries (Belgique), forgeron à Marcq-en-Barœul, accusé d'un meurtre commis à Lille, le 2 août 1911, sur Auguste Cuvilier, Laurent Delaplanque, 57 ans, né à Richebourg-l'Avoué, forgeron et cabaretier à Lille, accusé d'avoir, la même jour, et au même lieu, commis une tentative de meurtre sur Nestor Lejeune. — Neuf témoins.

VENDREDI 12 JANVIER

Ministère public : M. Fleffé, avocat général.

1re affaire. — Coups et blessures volontaires graves à Recquignies. — Albert Jouval, 19 ans, verrier à Recquignies : coups et blessures à Cyrille Martin, suivie de la perte d'un œil.

2e affaire. — Fabrication de fausse monnaie à Lille. — Jules-Victor-Louis Carpentier, 30 ans, chaudronnier en fer, accusé d'avoir fabriqué des fausses pièces de 1 fr. — 4 témoins.

SAMEDI 13 JANVIER

Ministère public : M. Parigot, substitut du Procureur général.

1re affaire. — Vol qualifié à Trélon. — Maurice Dumez, 21 ans, rattacheur, accusé d'avoir, un soir, assommé à coups de bâton M. Malaesse, et de lui avoir dérobé son portemonnaie contenant 10 francs. — 3 témoins.

2e affaire. — Coups mortels à Louvroil. — Jules Devrième, 26 ans, né à Waardamme (Belgique), et Achille Roelandt, 22 ans, né à Calckem (Belgique), terrassiers à Louvroil : coups ayant entraîné la mort, en cleur Emile Van de Kerkove. — 9 témoins.

LUNDI 15 JANVIER

Ministère public : M. Fleffé, avocat général.

Les braconniers de Bauteux. — François-Jean-Baptiste Duflos, 37 ans, et Dieudonné Duflos, journalier, accusés d'avoir, à Bauteux, le 2 décembre 1910, tiré des coups de fusil sur les gendarmes Poulon et Bachelin, et d'avoir grièvement blessé ce dernier.

MARDI 16 JANVIER

Ministère public : M. Parigot, substitut du Procureur général.

1re affaire. — Tentative d'incendie volontaire à Valenciennes. — Marius Wellerand, 14 ans et demi, né à Valenciennes, domestique, accusé d'avoir tenté de mettre le feu chez Mme Debotterre, cabaretière à Valenciennes.

2e affaire. — Coups mortels à Bachant. — Adolphe Dehen, 60 ans, journalier à Bachant : coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, à Bachant. — 4 témoins.

MERCREDI 17 JANVIER

Ministère public : M. Fleffé, avocat général.

1re affaire. — Vols qualifiés et escroquerie d'état civil à Dunkerque. — Georges Auvenet, 24 ans, chauffeur d'automobile, sans domicile fixe. — 8 témoins.

2e affaire. — Viol à Fretin. — Achille Delannoy, 21 ans, journalier : viol sur la jeune Marthe Deamarsie, de moins de 15 ans.

JEUDI 18 JANVIER

Ministère public : M. Parigot, substitut du Procureur général.

1re affaire. — Tentative de meurtre à Etreuungt. — Maximilien Decrocq, 47 ans, fileur à Etreuungt.

2e affaire. — Coup mortel à Hallain. — Conrad Van Eeckhout, 29 ans, tisserand, accusé d'avoir, le 4 septembre 1911, porté à Camille Nuytens des coups ayant entraîné la mort. — 3 témoins.

VENDREDI 19 JANVIER

Ministère public : M. Fleffé, avocat général.

Homicide volontaire et vol à Dunkerque. — Otto Jeutsch, 31 ans, né à Eschwège (Prusse) : homicide volontaire, à bord du vapeur allemand « Cordoba », à Dunkerque, sur la personne de Wilhelm Schutt et soustraction à ce dernier des papiers, des traites, d'une valeur de 16.000 francs, d'une somme de 100 francs et des objets divers. — 5 témoins.

SAMEDI 20 JANVIER

Ministère public : M. Parigot, substitut du Procureur général.

1re affaire. — Incendie volontaire. — Accusée : Louise Barbusieux. — 7 témoins.

2e affaire. — Vol qualifié à Denain. — Léon Jouglet, 26 ans, journalier ; vol qualifié en préjudice de la coopérative « La Prévoyante », à Denain.

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

HIPPODROME-THEATRE DE ROUBAIX

Le représentation du « Roi s'amuse » est fixée au dimanche 7 janvier, en matinée.

« Le Roi s'amuse » suscite une curiosité incroyable et amasse un extraordinaire enthousiasme. Partout le public veut s'associer à l'hommage grandiose que Paris vient de rendre au génie dramatique de Victor Hugo. L'impresario Charles Baret a donc été heureux d'obtenir dans l'œuvre du grand poète le drame qui exprime le mieux le romantisme français et en forme scénique.

Le rôle durement de Triboulet est tenu par M. Dorivell en qui revit l'âme et le geste fougueux des grands acteurs romantiques et qui a donné récemment une si démonstrative interprétation du « Chantecler », de M. Rostand. Il fallait un tel artiste pour donner au « Roi s'amuse » son accent et son puissant lyrisme.

Programme des Spectacles

AU GRAND-THEATRE

Vendredi : relâche.

Samedi, à 7 heures, « La Louptiotte », drame nouveau de MM. A. Bernède et Bruant, et « Vous n'avez rien à déclarer », vaudeville.

Dimanche, spectacle extraordinaire : « Les deux Orphelines », drame ; « Miss Helyett », opérette et « Le premier Mari de France », vaudeville.

AU KURSAAL

Ce soir et demain samedi, à 8 heures et demie, l'immense succès « Léda », opérette nouvelle en trois actes, à grand spectacle, musique de A. Banès.

Dimanche en matinée, à 3 heures, « Miss Heylet », opérette en 3 actes.

En soirée, à 8 heures, « Faust », opéra de Gounod.

LE DURBAR DE DELHI A L'OMNIA. — On sait avec quelle splendeur vient d'être célébré le couronnement du roi d'Angleterre, comme empereur des Indes, à Delhi. La Cie Pathé avait naturellement envoyé des opérateurs à ces fêtes grandioses. Une dépêche vient d'annoncer à l'Omnia que le paquebot ramenant ces opérateurs et les vues qu'ils ont prises, arriverait vendredi soir dans le port de Marseille.

La direction de l'Omnia s'empresse donc d'informer le public que les vues feront partie du programme des fêtes du Nouvel An. Elle compte bien les recevoir pour dimanche, peut-être même pour samedi soir.

A la sortie des spectacles, tout le monde dégeant se donne rendez-vous au

THE CECIL AMERICAN BAR
27, Marché-aux-Poulets
Tous les soirs, Orchestre Tzigane ELIAD

GRAND SKATING LILLOIS
197, rue Nationale
3 séances par jour 3 10 h. 1/2, 3 h. 1/2, 9 h.
Buffet Américain, Bar, Cosmorama, Bowling.
Deux Orchestres
LILLIANA
Tous les jours, de 4 h. à 6 h. de 8 h. à minuit. Dimanches et fêtes, spectacle-concert de 11 h. 1/2 à 1 h. 1/2. Concert instrumental et vocal. — Cinéma Gaumont. — Changement de programme chaque semaine. — Entrée libre en semaine
T. S. J. Cinéma Gratis aux Galeries Lilloises.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Dimanche 31 décembre, grande matinée à 2 heures : « Les Saltimbanques », opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de Louis Ganne. An 3e tableau, grand défilé du cirque hélicorne. Ballet réglé par Mlle Tiphaine, ire danseuse, fanfare sur la scène. Orchestre dirigé par M. L. Casaux. Le soir, à 8 heures et demie, « La Veuve Joyeuse », opérette en 3 actes, musique de Franz Lehar. Mlle Yvonne Roberty, de l'Apollo, dans le rôle de Missia. Orchestre complet dirigé par M. L. Casaux.

Service de voitures après le spectacle pour Roubaix. Prière de se faire inscrire au contrôle avant 9 heures.

Lundi 1er janvier, au matinée, à 8 heures, clôture irrévocable des représentations de l'énorme succès sans précédent « La Veuve Joyeuse », opérette en 3 actes de Franz Lehar.

Le soir, à 8 heures et demie, « Les Saltimbanques », opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de L. Ganne.

Service de voitures pour Roubaix après le spectacle.

La location est ouverte pour tous ces ouvrages.

LE SPORT

CONCOURS DE COQS

Hippodrome Lillois, rue Nicolas-Leblanc

Dimanche prochain 31 décembre 1911, à 10 heures du matin, grand concours de coqs. 5.625 fr. de prix. 1er prix, 1.000 francs. Mise 100 francs. 40 sociétés des plus réputées de la région prendront part à ce grand tournoi, qui promet d'être un grand succès, vu les sociétés engagées. Le tirage en sort sera tiré à 9 heures et demie, au café, à côté de l'Hippodrome, et la distribution des prix se fera aussitôt le concours terminé, chez M. Maurice Drueble, cafetier, rue Nationale, à Lille.

Le lendemain 1er janvier, il se jouera, chez M. Sommers, rue Charles-Quint, à Lille, une des plus fortes parties de la saison : 4 de 7 pour 500 fr., paire de pigeon à 50 fr. entre les organisateurs du concours, contre M. Paul Mesurel, de Roubaix. Mise en parc à 5 heures.

LA RACE CANINE

Fédération des Clubs de Chiens de Défense du Nord

Dimanche prochain 31 courant, à 8 heures précises du matin, au Café Belle-Vue, 10, rue Neuve, à Roubaix, réunion générale. Ordre du jour : Revision du règlement ; Etablissement d'un programme de concours ; Election du comité pour 1912.

Les sociétés qui n'auraient pas été informées sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation.

CONCOURS DE PIQUET

A Lille. — C'est fondi prochain 1er janvier que se termine la première partie du concours de piquet avec 1200 francs de prix, chez M. Victor Quint, 13, rue de la Barre. 1er et 2e prix, un louis d'or de cent francs. Une primé, consistant en volailles, sera distribuée le mercredi 3 janvier, à tous les joueurs.

HIPPISME

Courses de Vincennes du 28 décembre

Première Course. — 1. Iouna (Cassin), gag. 26.50, pl. 12 ; 2. Ivoire (Lemaire), pl. 11.50 ; 3. Impétueux (Noveux), pl. 18. — Non placés : Irma, Ilion, Imprévu, Italienne, Incognito, Iphigénie.

Deuxième Course. — 1. Ionnes (Gillow), gag. 37.50, pl. 16.50 ; 2. Inattendu (Lefèvre), pl. 18.50 ; 3. Iris (Boulay), pl. 71. — Non placés : Impétueuse, Odette, Indiscret, Hédiarne, Ioura, Iodo-Chine, Opéra, L'Inglinus.

Troisième Course. — 1. Idiote (E. Bérard), gag. 32.50, pl. 14.50 ; 2. Glasgow (Sandet), pl. 20.50 ; 3. Iliade (Gerdy), pl. 23. — Non placés : Infanticide, Ipsia, Ile de France, Germaine, Marcoux.

Quatrième Course. — 1. Hiérdgo (Chasselat), gag. 48, pl. 18.50 ; 2. Hardie (Prosper), pl. 21 ; 3. Bruyère (Monsieur), pl. 18.50. — Non placés : Hermani, Hardi, Petit, Hussegor, Hanne, Hedina, Héroïde, Hémiaux, Hetyane, Hélène, Germania, Hegwa.

Cinquième Course. — 1. Hermuple (Pahl), gag. 101, pl. 20.50 ; 2. Ile Madame (Bernardin), pl. 13.50 ; 3. Inédite (Boudesel), pl. 13. — Non placés : Hercule, Idole, Harpon, Highlander, Infanta, Ivoire, Hébé.

Sixième Course. — 1. Hérodote (Monsieur), gag. 255, pl. 50.50 ; 2. Grenade (Prosper), pl. 16 ; 3. Gerola (Lecomte), pl. 40.50. — Non placés : Glaneuse, Gessler, Hourion, Flèche, Hier, Hédégonde, Gallus, Grangues, Héroïque, Gilano.

REMERCIEMENTS

Mme Pouvreau-Brunau, instituteur, et ses enfants remercient les personnes qui ont bien voulu prendre part au deuil de leur regretté époux et père

M. BRUNEAU

leur bien et amis, ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, leur ont envoyé leur carte.

TOUTE CORRESPONDANCE [illegible] doit être adressée directement au journal.

Communications et Convocations

Association des Anciens Syndicats de l'Arme du Vieux-Lille. — Cette société dans son assemblée générale, a nommé définitivement au commandement Général de l'Association, le Colonel Lagnel ; président actif, Georges Nys ; vice-président, Lecour et Carlier ; Secrétaire, G. Pilpin ; Trésorier, J. Houzet ; Commissaires, Mad. Aucoq, Laporte, Duflos, Lelombe.

Tous les anciens syndicats de l'Arme du Vieux-Lille n'ayant pas encore envoyé leur adhésion, sont priés de les envoyer de suite, au président, 14, rue du Pélé.

Cercle Moderne de Roubaix. — Ce soir à neuf heures et demie, bal public, [illegible] Hippodrome à prendre pour le banquet et le bal de Réveillon du dimanche prochain.

Chorale des Travailleurs de Roubaix. — Aujourd'hui vendredi à 8 heures précises, répétition de la [illegible] pour les bas chœurs, [illegible] à neuf heures : ensemble.

Société de Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français, Roubaix. — Le Conseil d'administration prévient ses sociétaires que l'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 31 courant, à 4 heures et demie, au Café Delaire.

Ordre du jour : Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ; [illegible] ; Rapport de la commission des finances et de contrôle pour l'exercice 1911 ; Intérêts [illegible] ; [illegible] ; Nomination des membres sortants ; [illegible] ; Nomination des membres sortants ; [illegible] ; Rapport moral ; Rapport financier ; [illegible] ; Rapport du trésorier du 1er trimestre 1912.

Ecole de Vie et d'Instruction militaire de la Fédération des Associations d'Anciens Elèves des Ecoles publiques de Roubaix. — Aujourd'hui vendredi, rassemblement de la section « spéciale » à 2 heures précises du soir, au Palais de Justice.

— Cours de topographie [illegible] : Castel et Mélin [illegible]. — Le rapport sera lieu, exceptionnellement, dimanche à 7 heures et demie du matin. — [illegible] : rassemblement de toute la section à 7.45. [illegible] : Appel [illegible] à 8 heures précises au [illegible] du rapport. — Du 8 au 15 [illegible] : [illegible] : [illegible] spéciale « division » [illegible] : [illegible] : [illegible] :